



Association Ranimons la cascade !

rue du Bourg
12 330 Salles-la-Source
www.ranimons-la-cascade.fr
ranimonslacascade@gmail.com
Tél : 06 84 32 99 79

Objet : demande de rendez-vous

Salles-la- Source, le 17 octobre 2021

Madame Valérie Michel-Moreaux
Préfète de l'Aveyron
Préfecture
7 place Charles-de-Gaulle - BP 715
12007 Rodez Cedex

Madame la Préfète,

Par courrier du 20 septembre 2020, nous avons souhaité vous rencontrer pour vous présenter le dossier en panne de la microcentrale hydroélectrique de Salles-la-Source que vous aurez à cœur de ne pas laisser à votre successeur sans le faire avancer.

Nous avons aussi sollicité votre secrétaire générale par deux fois et une réunion a fini par être prévue le 23 février 2021, annulée quelques heures avant par la secrétaire générale. Elle a été reportée au 29 avril mais sans la sous-préfète alors en partance. Y étaient présents Mme Sabatier de la DREAL et Mme Maraval de la DDT qui ont dû, comme elles s'y étaient engagé, vous faire un retour.

Nous y avons évoqué divers aspects de dossier tels que l'absence de l'État dans la procédure en appel (ce dernier a été récemment mis en demeure de répondre sous un mois par la Cour d'appel de Bordeaux...), concession achevée depuis le 31 décembre 2005 mais qui n'est toujours pas clôturée juridiquement, absence d'investissements obligatoires en échange du tarif préférentiel prévu par le CODOA, contrat frauduleux signé entre EDF et la SHVSS en 2012 non conforme à l'arrêté préfectoral de sursis à statuer du 10 décembre 2012, fuites de la conduite forcée sous la route de la Crouzie...

Vos interlocuteurs nous ont affirmé « avoir la volonté d'avancer » et de « mettre fin à cette situation ».

Ce lourd dossier est malgré tout encore loin d'être réglé et la responsabilité de l'État pourra être engagée en cas d'incident ou accident. Ces fraudes interminables donnent une image très négative de l'État auprès de tous ceux qui s'intéressent à ce dossier. C'est pourquoi nous souhaiterions faire à nouveau un point sur cette affaire avec vous ou avec votre secrétaire générale. Au cours de cette rencontre, nous pourrions évoquer les points litigieux et les avancements de l'Administration au cours des derniers mois.

Rappelons qu'à la demande du préfet Combes, une mission d'inspection ministérielle était venue sur le terrain apporter un éclairage sur le dossier. Au terme d'un travail de plus de trois mois, cette mission nous a en 2016 donné raison sur l'essentiel de nos analyses et revendications. Elle a abouti à la signature de deux arrêtés préfectoraux de fermeture de la micro centrale et de refus d'autorisation, arrêtés aujourd'hui contestés devant les tribunaux par la SHVSS.

Dans l'espoir d'un accueil favorable à cette demande, nous vous prions, Madame la Préfète, d'agréer l'expression de notre considération respectueuse.

Pour le conseil d'Administration,
le président,
Bernard Gauvain

Bernard Gauvain